



**IL
ÉTAIT
UNE
FOIS
LES
STADES**

PALAIS DE CHAILLOT
TROCADÉRO
citedelarchitecture.fr

DOSSIER
D'ACCOMPAGNEMENT

20.03
16.09.2024



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IL ÉTAIT UNE FOIS LES STADES

Dossier d'accompagnement à destination des relais du champ social, du handicap, de la santé et du secteur médico-social

LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	3
PARCOURS DE L'EXPOSITION	5
SECTION 1 – DÉMOCRATISER.....	5
SECTION 2 – PERFORMER	12
SECTION 3 – MONDIALISER	15
CHRONOLOGIE	21
AUTOUR DE L'EXPOSITION	25
INFORMATIONS PRATIQUES.....	26
EXPOSITIONS EN COURS ET À VENIR.....	28
Métro ! Le Grand Paris en mouvement	28
Notre-Dame de Paris, des bâtisseurs aux restaurateurs.....	28
Paul Andreu. L'architecture est un art.....	28
Mini Maousse 9. Quand la ville se prend aux jeux.....	28

LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

La Cité de l'architecture et du patrimoine – établissement sous tutelle du ministère de la Culture - a pour mission de sensibiliser à l'architecture tous les publics, de fournir des ressources aux professionnels, étudiants, historiens et chercheurs, de promouvoir la création architecturale contemporaine. Elle réunit, en une même institution, un musée, une école, une bibliothèque spécialisée et un centre d'archives.

Vivre ensemble l'architecture à la Cité

Dans une démarche de rendre accessible l'architecture au plus grand nombre, la Cité intègre dès 2009 la mission Vivre ensemble, pilotée par Universcience et lancée par le ministère de la Culture en direction des publics peu familiers des institutions culturelles. Dans le cadre de cette mission, la Cité propose un accompagnement spécifique pour les relais du champ social autour des collections permanentes ou des expositions temporaires. La Cité souhaite transmettre aux relais des clés de compréhension de l'architecture pour permettre aux publics d'appréhender leur environnement.

L'architecture accessible à tous

Afin de faciliter l'accès à la culture pour tous, la Cité de l'architecture et du patrimoine met en place une offre culturelle variée. Elle participe à la mission du ministère de la Culture pilotée par Universcience, la Réunion des Etablissements Culturels pour l'Accessibilité (RECA), qui œuvre pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.

Dans une démarche d'accessibilité universelle, certains dispositifs ou activités sont inclusifs et d'autres sont spécifiquement dédiés à chaque type de handicap.

La Cité offre ainsi des parcours pour une découverte sensible et une compréhension par tous de l'architecture et de la ville. Observation, échange, expérimentation sont au cœur de l'expérience de visite pour un plaisir partagé.

IL ÉTAIT UNE FOIS LES STADES

Le stade est, depuis ses origines, le plus connu des lieux du sport. Unité de longueur dans la Grèce antique, le stadion est rapidement assimilé à un vaste espace vide, partiellement ou totalement doté sur son pourtour de gradins ou de tribunes. Le lieu revêt aujourd'hui une pluralité de formes architecturales, de la plus ordinaire à la plus innovante, du stade communal aux grandes arènes sportives, formes qui toutes découlent de ses usages successifs.

Au fil du temps, le stade est devenu un équipement sportif incontournable et essentiel, présent dans toute ville. Pour le public qui s'y rassemble, il évoque surtout l'espace central du terrain de jeu, mais l'exposition Il était une fois les stades propose de porter le regard sur l'édifice dans son ensemble, d'en raconter la réinvention puis la mise en gloire.

En France, à partir de l'entre-deux-guerres, le mouvement hygiéniste et l'accès au sport par un nombre toujours plus important de personnes favorisent la multiplication des stades sur l'ensemble du territoire. Leur conception et leur implantation occupent élus, architectes et urbanistes avant la naissance d'une véritable politique publique sportive.

La diffusion d'un idéal olympique et la multiplication des compétitions sont décisives dans l'émergence de constructions sportives pouvant mettre en scène des exploits sportifs et accueillir des foules de spectateurs.

Au-delà de l'évocation formelle du stade, la recherche constante de solutions techniques pour répondre aux besoins concrets des usagers (accueil, confort, sécurité), ainsi qu'aux défis économiques et environnementaux, en fait un lieu d'expérimentation pour ses concepteurs.

La métamorphose du sport en une culture de masse confère au grand stade un rôle de représentation, porteur d'identité locale ou nationale, transformant le terrain des premières heures en une machine à transmettre, à diffuser exploits et émotions à l'échelle mondiale.

Commissariat de l'exposition :

Émilie Régnault : attachée de conservation, Cité de l'architecture et du patrimoine, commissaire
Assistée de Lisa Jousset-Avi, Mathilde Candau et Raphaël Villanueva

Franck Delorme : attaché de conservation, Cité de l'architecture et du patrimoine, conseiller scientifique

PARCOURS DE L'EXPOSITION

SECTION 1 – DÉMOCRATISER

Le sport pour tous, un stade pour tous

À l'issue de la première guerre mondiale, la pratique sportive, à la faveur des discours hygiénistes, des congés payés et de la réduction du temps de travail, la pratique sportive se répand dans toutes les couches de la société. Les inscriptions dans les associations sportives croissent, des corporations patronales ou ouvrières fleurissent, le sport devient un loisir partagé par tous. Entre 1920 et 1945, le nombre de licenciés pour l'athlétisme passe de 15 000 à 45 000 et de 76 000 à 277 000 pour le football. Cette ouverture au plus grand nombre propulse le stade au rang d'équipement public. Ce bâtiment s'immisce dans la conception de la ville moderne, qui est repensée, organisée, équipée, embellie. Il s'agit moins de rassembler des foules que de permettre à tous l'accès à un équipement sportif de proximité. L'émergence des stades en France est d'abord due à des initiatives municipales. Face à un constat criant de sous-équipement, une véritable politique publique du sport est mise en place à partir des années 1930. Des constructions sportives adaptées voient peu à peu le jour sur l'ensemble de l'Hexagone. Le sport devient une composante majeure des villes et le stade un équipement public à part entière.

« La gymnastique, le sport, la préparation militaire doivent avoir leurs dans le cadre de la vie scolaire. La santé est contagieuse et il n'est pas nécessaire d'être prophète pour annoncer qu'avant longtemps nous verrons défiler, sur les stades nouveaux encadrés de verdure, de jeunes Français et de jeunes Françaises chantant, eux aussi, leur hymne à la Jeunesse. [...] En Europe, dans le Monde entier, l'éducation physique prend actuellement un essor extraordinaire qu'expliquent à la fois l'évolution de la société moderne et les besoins instinctifs des populations laborieuses. On se retrouve donc devant un grand problème social et ce problème réclame une solution urgente. » Louis Marin, L'Architecture d'aujourd'hui, no 3, 3 avril 1934

1.1. Tous au stade

Jusqu'alors réservée à une élite, la pratique sportive s'étend dès les années 1920 à toutes les couches de la société. Le temps libre récemment acquis permet l'essor d'une pratique de masse. La presse, en relatant les événements sportifs, relaie cet engouement.

Le sport s'invite également dans la littérature et devient support pédagogique à l'attention des plus jeunes. Le développement des Fêtes de la jeunesse promeut la pratique de la gymnastique.

Sous le Front populaire, une véritable politique publique du sport voit le jour. À travers la création du sous-secrétariat d'État à l'Éducation physique, aux Loisirs et aux Sports, Léo Lagrange s'emploie à moraliser et populariser la pratique sportive. Il incite la jeunesse par la mise en place du brevet sportif populaire en 1937 : 379 000 jeunes l'obtiennent dès la première session.

Sous le gouvernement de Vichy, le sport devient un outil de propagande. La diffusion de supports imprimés à destination de la jeunesse ou des municipalités accompagne un essor sans précédent des pratiques, malgré le contexte de la guerre.

À l'issue de la seconde guerre mondiale, la nécessité d'entretenir la forme physique de la jeunesse et de former des champions ne se dément pas. La création en 1966 d'un ministère dédié confirme l'enjeu sociétal incarné par le sport.

« Pour le Front populaire, le sport est un droit ; pour Vichy, il est un devoir. » Robert Paxton, 2002



1.2. La ville moderne

Au début du 20^e siècle, Tony Garnier imagine une Cité industrielle idéale en y intégrant un stade. Le Corbusier affirme en 1929 que « le sport doit être placé à la clé de voûte de toute urbanisation des cités-jardins ». Le rôle de l'espace sportif devient déterminant dans la théorisation de la ville moderne. Cette vision urbanistique de l'entre-deux-guerres s'organise autour d'un principe de « zoning fonctionnel », réservant une place aux espaces sportifs en périphérie, en plein air et à proximité de zones souvent populaires et industrielles.

Deux lois contribuent à l'intégration du sport dans la planification urbaine. La loi Cornudet de 1919 impose aux municipalités de plus de 10 000 habitants l'établissement d'un « plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension » qui fixe « l'étendue et les dispositions des places, squares, jardins publics, terrains de jeux ». En 1925, la loi relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique en vue de l'établissement de terrain sportif complète le dispositif.

À Grenoble, Léon Jaussely, artisan de l'urbanisme en France, applique scrupuleusement ces préconisations. À Paris, l'espace laissé libre par la destruction de l'enceinte de Thiers devient le lieu privilégié pour la pratique sportive et de nombreux équipements y sont construits.

Sur l'ensemble du territoire, des municipalités, souvent socialistes, comme Lyon, Bordeaux ou Marseille, intègrent dans leur ambitieux programme de modernisation l'édification de grands stades municipaux. Accessibles aux amateurs comme aux professionnels, ils incarnent la « vision moderne d'un idéal antique retrouvé ».

« Construire un hôpital, c'est de l'assistance ; construire un stade, c'est de la prévoyance. » Édouard Herriot



Parc Lescure, stade municipal (aujourd'hui stade Chaban-Delmas), Bordeaux (Gironde), 1933-1938, Raoul Jourde (1889-1959), architecte ; Jacques Boistel d'Welles (1883-1970), architecte municipal ; Egidio Dabbeni (1873-1964), ingénieur

- **Perspective de l'entrée principale du parc des sports (avenue Maurice-Martin)**, août 1934

- **Vue de l'entrée du stade**

- Vue aérienne

Programme : cyclisme, athlétisme, sports de ballon

Capacité initiale : 23 000 places (15 000 assises et 8 000 debout)

Capacité actuelle : 34 462 places

Budget : non connu (stade municipal)

Inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 24 octobre 2022

Comme Édouard Herriot à Lyon, le maire de Bordeaux, Adrien Marquet, entreprend dès 1925 un ambitieux plan de modernisation de sa ville. Un complexe sportif d'envergure y trouve une place de choix à l'emplacement du parc des sports Lescure, propriété de la Société immobilière des sports depuis 1923, cédée à la ville en 1930.

Dans les années 1930, l'usage du béton armé apparaît comme la solution technique la plus pragmatique pour répondre aux enjeux structurels que pose l'édification d'un stade. Les trois concepteurs font preuve d'une grande ingéniosité en réalisant un voile de béton en porte-à-faux afin d'abriter les tribunes. Ils proposent ici le premier stade entièrement ceinturé de tribunes couvertes et qui offre à tous une visibilité parfaite.

Inauguré le 12 juin 1938 à l'occasion du match de quart de finale de la troisième édition de la Coupe du monde de football (Brésil-Tchécoslovaquie), il trouve dès lors sa renommée.

Parc des sports, stade-vélodrome de Marseille (Bouches-du-Rhône), 1935-1937, Henri Ploquin (1885-1968), architecte ; **Société du stade municipal, maître d'ouvrage ; entreprise Labalette, maître d'œuvre**

- Élévation, façades du Palais des sports et du Stade-**Vélodrome sur la cour d'honneur, no 5**,

- Vue aérienne

- **Vue de l'entrée principale, juin 1937**

- Vue générale du terrain depuis les gradins du virage sud-ouest, juin 1937

- **Vue d'un match de football au Stade-Vélodrome**, vers 1950

Programme : cyclisme, athlétisme, sports de ballon, fêtes sportives

Capacité : 30 000 places

Budget : 18,42 millions de francs en 1935 (stade municipal)

Inauguré en présence de Léo Lagrange, le Stade-Vélodrome rejoint les réalisations contemporaines de Lyon et de Bordeaux, qui illustrent l'engagement de certaines municipalités en faveur du développement de la pratique sportive.

L'architecte Henri Ploquin n'utilise pas le principe de remblai, il pose l'ensemble des gradins sur une structure de béton armé qu'il dissimule derrière un mur d'enceinte continu. Deux tribunes sont couvertes d'un auvent en voile de béton dont une partie est en porte-à-faux, offrant un confort supplémentaire au public de la tribune d'honneur. Sa mise en œuvre ne rivalise pas avec la remarquable couverture du stade Lescure à Bordeaux, mais arbore une architecture épurée qui confère une certaine légèreté à l'ensemble. L'esthétique sobre du Stade-Vélodrome évoque la

monumentalité des arènes antiques et le vocabulaire de l'Art déco.

Stade-vélodrome du Parc des Princes, Paris (16e arr.), 1930-1932, Alexandre Aïmoff (1904-1976), architecte ; Jo Haour (1892-1981), ingénieur

- **Vue aérienne à l'occasion de l'arrivée du Tour de France, 1949**

- Élévation de la façade

- **Vue de l'entrée côté Boulogne**

- Vue de la façade principale

Programme : cyclisme, sports de ballon

Capacité : 40 000 places

Budget : non connu (stade municipal ; gestionnaire : L'Auto)

Le nouveau stade-vélodrome du Parc des Princes, inauguré en 1932 à la place d'un premier vélodrome datant de 1897, offre une capacité d'accueil de 40 000 places. C'est l'une des plus grandes réalisations de son époque. Situé entre les portes de Saint-Cloud et d'Auteuil, il complète un quartier déjà pourvu d'équipements sportifs prestigieux comme le stade Jean-Bouin, la piscine Molitor et les terrains de Roland-Garros... Ce site sportif acquiert sa notoriété dès 1903 avec l'accueil de l'arrivée du Tour de France, créé par Henri Desgrange, le directeur du journal L'Auto.

Les gradins du stade, enterrés à 4 mètres de profondeur, reposent sur un remblai. Seule la tribune d'honneur possède une ossature en béton, qui abrite les services administratifs et la restauration. Cette tribune est coiffée par une charpente métallique dont les fermes reposent à l'avant sur des colonnes en fer, et à l'arrière sur des poteaux porteurs en béton. La façade est habillée de briques rouges. L'entrée principale monumentalisée, aux angles arrondis, revêt les codes esthétiques des années 1930.

1.3. Un stade pour tous

Bien qu'il soit peu présent dans leur formation, les architectes et ingénieurs de l'après-guerre s'emparent du sujet et participent pleinement à la conception de stades à travers de nombreuses propositions parfois audacieuses. Dès les années 1920, ce nouveau programme est diffusé dans les revues spécialisées par le biais de remarquables réalisations en France comme à l'étranger.

La construction du parc sportif de la Suze à Maisons-Alfort, à l'architecture régionaliste, ou du stade Jean-Bouin à Paris, en béton brut, illustre l'engagement d'un patronat soucieux d'occuper le temps libre de ses travailleurs.

Même dans les modestes tribunes qui bordent les terrains de sport, l'effort technique et structurel est déjà présent. Au fur et à mesure que les programmes gagnent en ambition, la prouesse technique devient une fin en soi.

Sous le Front populaire, un recensement national des équipements sportifs confirme le retard de la France par rapport à ses partenaires européens. Équiper l'ensemble du territoire devient une préoccupation gouvernementale majeure. Des préconisations destinées aux élus et aux architectes sont diffusées dans les revues spécialisées. Leur mise en œuvre revient aux municipalités.

La période des Trente Glorieuses est marquée par le rôle volontariste de l'État, qui met en place un plan national d'équipements sportifs et incite les collectivités à construire massivement afin d'atteindre une « équité socio-spatiale ». Il en résulte une architecture souvent standardisée et

industrialisée sur l'ensemble du territoire. Elle sera la règle jusqu'au début des années 1980.



Stade Jean-Bouin, Paris (16e arr.), Pierre Rémaury (1887-1959), Jacques Lambert (1884-1960), Gustave Saacké (1884-1975), Pierre Bailly (1889-1973), architectes, Tirage sur papier, Fontenay-sous-Bois, Archives historiques Société générale

Vue en perspective du stade Jean-Bouin, Club athlétique de la Société générale, vers 1925

« Le club sportif remplace avantageusement l'estaminet. » Eugène Beaudouin, architecte, 1934

Le secteur privé apporte également sa contribution à l'édification d'équipement sportif.

Des chefs d'entreprise, dans un esprit philanthropique, hygiéniste ou parfois sportif, encouragent l'activité physique de leurs personnels en soutenant la création d'associations et en aménageant des espaces sportifs proches des lieux de travail. Raoul Dautry pour la Compagnie des chemins de fer du Nord, Marcel Michelin pour les usines Michelin et Louis Dorizon pour la Société générale illustrent parfaitement ce phénomène.

Au début du XXe siècle, les clubs, associations corporatives et sociétés privées (fondées principalement au sein des lycées ou universités françaises), qui pratiquaient jusqu'alors dans des parcs, des hippodromes ou encore des champs, envisagent également de posséder leur propre terrain. Certains investissent leurs fonds propres pour édifier un équipement; le Paris Université Club l'illustre parfaitement avec la réalisation du stade Charléty en 1939. D'autres bénéficient du soutien de mécènes, à l'image du Fémina Sport pour le stade Elisabeth de Paris.

SECTION 2 – PERFORMER

Citius, altius, fortius

La devise olympique « Plus vite, plus haut, plus fort » invite au dépassement de soi, à l'excellence ; elle incite à repousser les limites. La performance des concepteurs du stade, qu'ils soient architectes, ingénieurs ou programmeurs, n'est-elle pas du même ordre que celle recherchée par les sportifs ? Le stade est, à l'image du sport, une recherche constante de l'exploit technique. C'est une architecture où l'esthétique naît de la fonction, où les formes semblent accompagner le geste, la posture, le mouvement de l'athlète, jusqu'à reproduire parfois la vague d'enthousiasme ressentie dans les gradins.

Dans la première moitié du 20e siècle, sous l'effet de la professionnalisation du sport, la conception hygiéniste et patriotique du sport – « un esprit sain dans un corps sain » – est supplantée par la quête du record. La multiplication des compétitions et leur médiatisation modifient le rapport du sportif à la performance.

L'exploit sportif observé sur le terrain est à la mesure des exploits techniques observés dans l'évolution de l'architecture du stade. La prouesse constructive réside autant dans l'élégance discrète de la tribune couverte d'un simple voile de béton que dans les mégastuctures ultramodernes et complexes. Le geste architectural répond aux besoins concrets des spectateurs : accueillir un public de plus en plus nombreux ; lui procurer un confort physique et visuel ; lui assurer un accès et une sortie rapides. Les mouvements de foules influencent la conception du stade et le transforment. La diffusion audiovisuelle de l'événement sportif, la rentabilité économique et les préoccupations environnementales participent aussi à cette évolution architecturale.



Stade Charléty, Paris (13e arr.), 1989-1994, Henri Gaudin (1933-2021), Bruno Gaudin (1959-), architectes ; Baudin Chateauneuf, Viry SA, Bouygues, constructeurs

Maquette de la tribune d'honneur

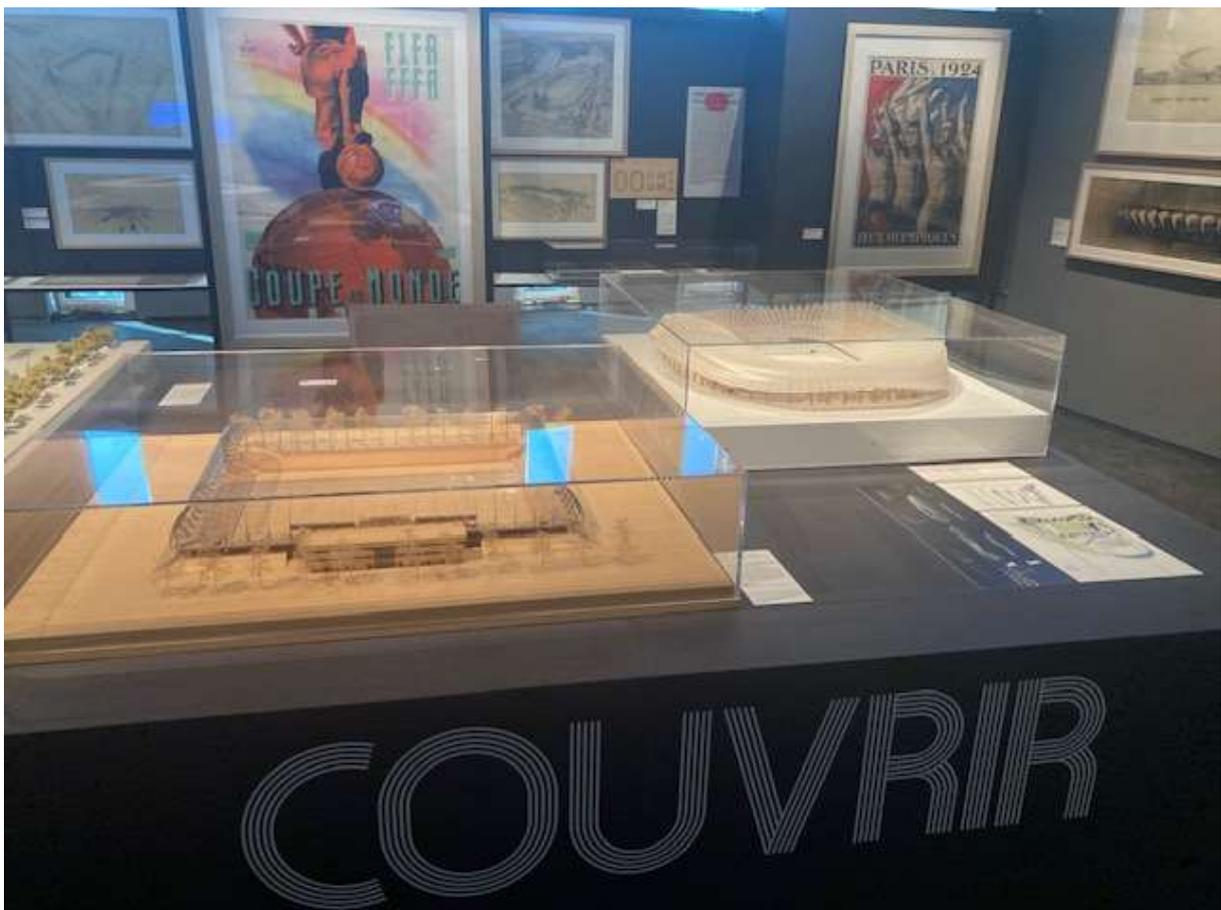
Programme : athlétisme, sports de ballon

Capacité : 20 000 places

Budget : 120 millions d'euros

Henri et Bruno Gaudin proposent une infrastructure sportive insolite, un espace ouvert, ancré dans la ville et en rupture avec la traditionnelle arène close. Ils y parviennent grâce à une ingénieuse solution structurelle mixte. Des portiques en béton armé, légèrement en dévers, accueillent les gradins et la charpente métallique. La couverture nervurée, portée par des poutres métalliques contreventées et suspendues, est ajustée au millimètre. Le caractère aérien des auvents renforce la puissance et l'élan des éléments porteurs en béton.

La technicité est mise en lumière par une structure laissée apparente. L'ondulation de la couverture suit la variation de hauteur des gradins, tandis que le dénivelé de la grande tribune est atténué par les toiles tendues des mâts qui semblent s'ouvrir au vent et rappellent la formation d'Henri Gaudin à l'École de la marine marchande. Ce projet traduit parfaitement l'ambition des architectes : rendre expressive l'architecture, donner à lire « ce qui porte et ce qui est porté ». Ce lieu est empreint d'une quête de performance.



Stade de la Licorne, Amiens (Somme), 1996-1999, **Atelier d'architecture Chaix et Morel Associés** : Philippe Chaix (1949-), Jean-Paul Morel (1949-), architectes ; AR & C, ingénieur ; Quille-Bouygues, constructeur

Maquette d'ensemble, 1998

Programme : sports de ballon

Capacité : 12 000 places

Budget : 15,24 millions d'euros

Appelé stade Crédit agricole La Licorne par contrat de nommage depuis 2018

En installant le jeu « en plein air », les architectes proposent une expérience plus douce du spectacle sportif. Ce projet offre une alternative aux enceintes massives et opaques, devenues la norme, grâce à une architecture de verre et d'acier qui rompt avec le traditionnel « chaudron » en béton. Ce stade d'une capacité de 12 000 places, pouvant aller jusqu'à 20 000 par l'adjonction de balcons, marque par sa légèreté. Le bâtiment au plan rectangulaire présente un volume évanescent, simplement posé sur un monticule de terre qui dissimule la structure porteuse. Son parti pris architectural repose sur quatre coques de verre culminant à 26 mètres, qui se referment sur une grande étendue verte, sans enfermer l'utilisateur des tribunes. Depuis les gradins, la voûte vitrée semble disparaître et s'ouvrir sur l'extérieur. Les soirs de match, à la nuit tombée, le stade s'illumine et apparaît comme un signal dans la ville.

Stade Allianz Riviera, Nice (Alpes-Maritimes), 2010-2013, Wilmotte & Associés Architectes : Jean-Michel Wilmotte, architecte ; Ralf Levedag, Marco Punzi, chefs de projet ; Egis, ingénieur ; Vinci, constructeur

- Maquette de concours, 2010

- Maquette de structure, 2010

- Axonométrie éclatée, 2010

- Visuel conceptuel de recherche, 2010

- Plan-masse, 2010

Programme : sports de ballon, spectacles, espaces VIP

Capacité : 35 624 places

Budget : 243,5 millions d'euros (partenariat public-privé)

Appelé Allianz Riviera par contrat de nommage depuis 2016

Construit dans l'éco-vallée de la plaine du Var, en marge du centre historique de Nice, l'Allianz Riviera est l'un des premiers stades à énergie positive. Conçu pour être autosuffisant, il est à la fois lieu de spectacle, centre commercial, bâtiment administratif et musée national du Sport.

La charpente en bois et en métal à géométrie rayonnante, posée sur une structure en béton, est la plus vaste jamais construite. L'usage du bois en réduit le poids ainsi que l'empreinte carbone. Sa couverture, constituée de PVC et d'une membrane transparente, la protège sans l'obscurcir. Les panneaux photovoltaïques et la ventilation naturelle participent à la régulation thermique du stade. Sa forme souple évoque un nid d'aigle – l'oiseau emblème de la ville et de son club – et s'impose comme un signal fort dans le paysage.

Ce stade remplace le stade historique du Ray. Édifié en plein cœur de Nice en 1927 et renommé stade Léo-Lagrange en 1946, celui-ci était devenu obsolète pour l'accueil de grandes compétitions. Une partie de sa pelouse a été symboliquement transplantée au cœur du nouveau terrain de l'Allianz Riviera.

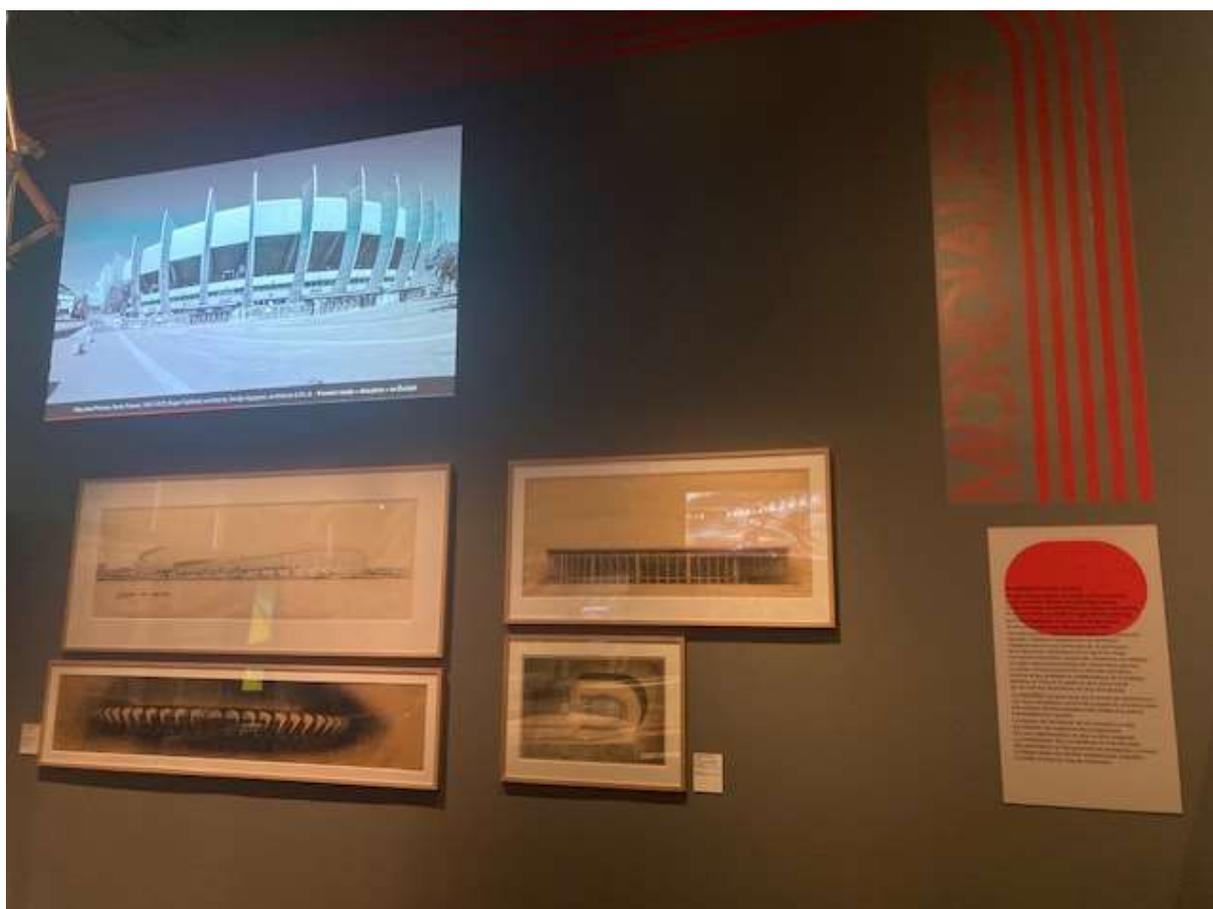
SECTION 3 – MONDIALISER

Un monument pour la ville

Le sport devenu culture de masse a métamorphosé le parc, le terrain d'herbe des premières heures, en une machine à transmettre et à diffuser des exploits et des émotions. Le stade est aujourd'hui le symbole de la mondialisation du sport en marche depuis le renouveau des Jeux olympiques en 1896. Les expressions « cathédrale du sport » ou « cérémonie sportive » illustrent l'engouement, le sentiment d'appartenance à une communauté, et participent de la dimension symbolique de la figure du stade. Ces termes résonnent comme des évidences, ils reflètent un enjeu national perceptible dès l'entre-deux-guerres. Le stade s'impose aujourd'hui à l'échelle planétaire comme le lieu privilégié et emblématique de la pratique sportive. En France, la quête du plus grand stade en est une des illustrations les plus évocatrices.

La compétition se joue aussi sur le terrain de l'architecture. Les Jeux olympiques comme les Coupes du monde incitent à la création de lieux exceptionnels dédiés aux grands rassemblements sportifs. La mission de l'architecte est de concevoir un lieu qui réponde aux exigences des programmes et à une réglementation de plus en plus exigeante. La médiatisation des compétitions et l'identification des spectateurs au lieu poussent les architectes à donner à chaque stade une identité architecturale singulière.

Le stade accède au rang de monument.



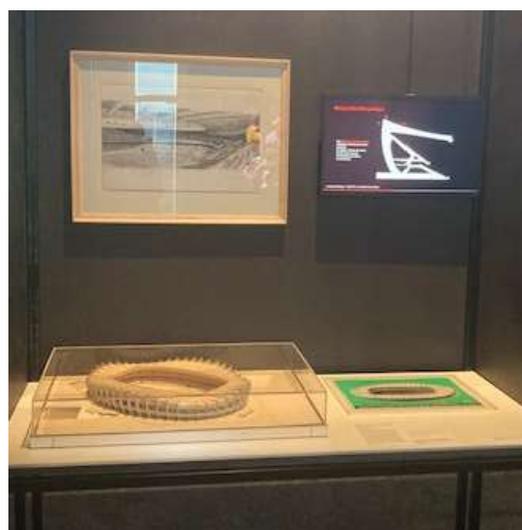
3.1. Vers le grand stade de France

L'accueil de grandes compétitions internationales est un enjeu essentiel pour chaque nation. Montrer sa puissance et s'assurer une place de premier plan en attirant les regards étrangers devient primordial. Le grand stade est un des éléments qui concourt à réunir un grand nombre de spectateurs autour des sportifs nationaux. Il prouve que le pays hôte est une grande nation sportive par l'affrontement pacifique, mais non moins diplomatique, qui s'y déroule.

Pour les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne (1896), la Grèce rénove le Stade panathénaïque ; pour ceux de 1936, le Reichssportfeld de Berlin est conçu comme une démonstration architecturale de la puissance allemande ; pour la Coupe du monde de football de 1950, le Brésil réalise l'exploit d'atteindre une capacité de 200 000 spectateurs avec le stade Maracanã.

En France, l'idée d'un stade d'envergure nationale émerge à l'occasion des Jeux olympiques de 1924, même si ni l'État ni la Ville de Paris n'en mesurent encore l'importance et la nécessité. Le stade olympique est édifié à Colombes par l'architecte Louis Faure-Dujarric grâce à la pugnacité des membres du comité olympique et au concours du Racing Club. Pendant plusieurs décennies, d'illustres architectes – de Mallet-Stevens à Le Corbusier en passant par les frères Perret – imaginent un grand stade national. Autant de représentations restées à l'état de papier, qui permettent d'en saisir l'évolution formelle.

La concrétisation de ce rêve intervient en 1998 avec la construction du Stade de France, capable d'accueillir 80 000 spectateurs !



Concours d'idées pour le stade de la Ville Olympique, porte Molitor, Paris (16e arr.), 1922, Félix Dumail (1883-1955), architecte
- Perspective aérienne du stade athlétique
- Plans des différents stades

En prévision de la tenue des Jeux olympiques d'été à Paris en 1924, le comité olympique français organise en 1922 un concours d'idées pour la réalisation des équipements sportifs. Une douzaine de participants s'illustrent au sein d'une exposition à l'École des beaux-arts de Paris. L'accueil de près de 100 000 spectateurs et leur confort sont au cœur des contraintes imposées : assurer une circulation fluide et offrir la meilleure visibilité à chacun, sans gêne causée par les points d'appui, tout en couvrant l'ensemble des tribunes. Les propositions sont le reflet de la variété formelle qu'offre l'entre-deux-guerres : classicisante, éclectique ou rationaliste.

Malgré l'engouement de la presse pour ce concours, l'État, peu favorable à ce qu'il considère être du sport-spectacle, ne s'engage pas dans l'édification d'un grand stade. Finalement édifié à Colombes, le stade de 1924, conçu par Louis Faure-Dujarric, est financé par le Racing Club de France, propriétaire du stade du Matin.

Parc des Princes, Paris (16e arr.), 1967-1972, Roger Taillibert (1926-2019), architecte ; Berdje Agopyan (1937-), architecte D.P.L.G. ; Pierre Richard (1927-2001), ingénieur ; Bouygues, Société Boussiron, constructeurs
- Maquette de projet, 1967

Programme : sports de ballon

Capacité : 50 000 places (assises)

Budget : 150 millions de francs en 1972

Initiée en 1956, la construction du Boulevard périphérique implique la destruction d'une partie des tribunes du vélodrome du Parc des Princes. La Ville de Paris et le ministère des Sports, en application de la loi Borotra, décident alors d'édifier une nouvelle enceinte sportive d'envergure. Amputé de sa piste cycliste, le lieu est désormais dédié principalement aux sports de ballon et aux grandes compétitions. Ce projet se heurte à deux difficultés, la réalisation d'un stade de 50 000 places enjambant en partie le Boulevard périphérique, et une hauteur maximale limitée par la commission des sites à 31 mètres en raison de la proximité du bois de Boulogne. Le choix d'une configuration en chaudron, au plan en ellipse, offre une parfaite visibilité sur le jeu par la proximité du terrain. Éclairage et sonorisation sont intégrés dans une galerie technique pour un confort inédit et une meilleure retransmission des événements. Ce haut lieu du sport, premier stade au monde à être construit en béton armé précontraint préfabriqué, marque encore le paysage parisien par sa matérialité brute.

3.2. La folie des stades

À la fin des Trente Glorieuses, les pistes de cyclisme et d'athlétisme disparaissent au profit des terrains dédiés aux sports de ballon. Pour les grandes villes, l'ambition est de posséder un stade capable d'accueillir les championnats locaux, voire les compétitions internationales.

Dans les années 1960, à l'occasion de l'aménagement du Boulevard périphérique, la Ville de Paris transforme le Parc des Princes en un grand stade de 50 000 places, détrônant ainsi le stade de Colombes pour l'accueil des compétitions les plus prestigieuses. Son architecture audacieuse en béton armé précontraint en fait alors l'un des équipements sportifs les plus emblématiques à l'échelle mondiale. Son programme illustre l'abandon du grand stade omnisports.

Profitant de l'opération « Grands stades » engagée par l'État en 1980, pour ne pas passer à côté de l'accueil de matchs pour la Coupe d'Europe de football organisée en France en 1984, la Ville de Nantes lance la construction du stade de la Beaujoire.

La Coupe du Monde de football de 1998 nécessite la modification de stades célèbres, comme le stade de Gerland à Lyon ou le Stade-Vélodrome à Marseille. Dans la perspective de la Coupe d'Europe de football en 2016, et à travers des partenariats public-privé, des villes comme Bordeaux ou Nice font le choix d'inscrire la réalisation de nouvelles enceintes souvent multifonctionnelles au cœur de projets urbains contribuant à donner une image plus dynamique des villes.



Stade de la Beaujoire, Nantes (Loire-Atlantique), 1980-1984, Berdje Agopyan (1937-), architecte **D.P.L.G. ; bureau d'études BET-CERA** : Michel Tesson, René Bauer, Jacques Levêque ; Les Chantiers modernes, mandataire
 - Maquette du concours, vers 1983
 - Coupes des tribunes, élévation de la façade de la grande tribune

Programme : sports de ballon

Capacité : 52 923 places (assises et debout) ; actuellement 38 285 places assises uniquement

Budget : 100 millions de francs (Ville de Nantes)

Pour accueillir le Championnat d'Europe de football en 1984, la ville de Nantes crée un nouveau stade, l'iconique stade Marcel-Saupin étant devenu trop petit et obsolète.

Cette réalisation monumentale, de 230 mètres de long et 200 de large, s'inscrit parfaitement dans son environnement. L'ondulation de sa couverture, perceptible depuis l'extérieur, en réduit l'impact visuel. À l'intérieur, les deux éléments forts du projet, gradins et toiture, semblent accompagner les clameurs des supporters. Le parti pris structurel, similaire à celui du Parc des Princes, repose sur un principe de portiques rayonnants selon un plan en ellipse. Le choix d'une superstructure mixte est privilégié : une ossature en béton armé précontraint et une charpente métallique préfabriquée.

Ce projet illustre les enjeux de la décentralisation des équipements sportifs. Il bénéficie des subventions octroyées par l'État dans le cadre de l'opération Grands Stades. Il dote ainsi la province d'un nouveau stade d'envergure et confirme le changement de perception de l'État vis-à-vis du sport-spectacle.

Stade Orange Vélodrome, Marseille (Bouches-du-Rhône), 2010-2016, SCAU Architecture, architecte mandataire ; Maxime Barbier (1974-), Bernard Cabannes (1957-), Luc Delamain (1975-), François Gillard (1967-), Michel Macary (1936-), Aymeric Zublena (1936-), architectes associés ; Didier Rogeon (1961-), architecte associé ; Egis, ingénieur ; GFC, constructeur

- **Maquette d'étude, 2014**

- Vue de la couverture du stade

Programme : sports de ballon, spectacles, espaces VIP

Capacité : 67 534 places

Budget : 267 millions d'euros (partenariat public-privé)

Appelé Orange Vélodrome par contrat de nommage depuis juin 2016

L'icône Stade-Vélodrome opère une impressionnante transformation afin d'accueillir l'Euro 2016. La restructuration porte essentiellement sur l'augmentation de la capacité d'accueil, la couverture de l'ensemble des tribunes et la création d'un vaste programme immobilier (hôtels, commerces, logements). Son financement résulte d'un partenariat public-privé.

Prouesse conceptuelle, cette immense structure tridimensionnelle de 5 700 tonnes, conçue en treillis d'acier galvanisé, est autoportante. Elle culmine à 68 mètres et repose sur quatre poteaux cylindriques inclinés, de 1,20 mètre de diamètre. Prouesse de mise en œuvre, sa construction n'a occasionné aucune annulation dans la programmation d'événement sur site. Une membrane synthétique en PTFE (polytétrafluoroéthylène ou Téflon) à la propriété diffusante et acoustique recouvre entièrement le stade, telle une voûte. Elle semble rapprocher les tribunes du terrain et amplifie l'atmosphère cathartique des grands soirs.

Cette nouvelle expression formelle contribue à monumentaliser cet équipement et renforce son rôle de repère dans le paysage marseillais.

Stade Matmut Atlantique, Bordeaux (Gironde), 2011-2016, Jacques Herzog (1950-), Pierre de Meuron (1950-), architectes ; Tobias Winkelmann (1964-), directeur de projet ; Egis, ingénieur ; Vinci, constructeur

- Maquette de concours, 2011

- **Vue d'ensemble**

Programme : sports de ballon, spectacles, espaces VIP

Capacité : 42 115 places

Budget : 183 millions d'euros (partenariat public-privé)

Appelé stade Matmut Atlantique par contrat de nommage depuis 2015

Ce temple moderne dédié aux spectacles sportifs et culturels a été créé à Bordeaux Lac à l'occasion de l'Euro 2016. Les architectes optent pour un plan rectangulaire et une structure métallique en rupture avec l'usage traditionnel du béton armé. Les trois composantes du projet sont les « poteaux », le « serpent » en guise de coursive autour du terrain, et le « bol » comme arène. La ligne de la couverture culmine à 37 mètres et suit l'ascension d'une multitude de colonnes évoquant une forêt de pins. Les emmarchements monumentaux mènent à une coursive ouverte qui se déploie autour du terrain pour donner accès aux tribunes. La légèreté et la porosité des façades extérieures laissent place à l'intérieur à une arène sobre et compacte. La toiture aux lignes épurées recouvre l'ensemble des tribunes, assure l'acoustique et accueille les infrastructures d'éclairage et de sonorisation. Cet ouvrage élégant et fonctionnel, à la pointe des dernières technologies, s'impose comme l'icône d'un quartier en devenir.

3.3. Médiatiser

Très tôt, une relation étroite naît entre le milieu sportif et les médias : des journaux spécialisés apparaissent, la radio s'empare du sujet dès ses premières heures, et la télévision est aujourd'hui la vitrine et la principale source de revenus du sport professionnel.

Les journaux sportifs sont prescripteurs, sponsors et promoteurs des compétitions : L'Auto crée le Tour de France en 1903 pour relancer ses ventes, L'Équipe est à l'origine de la Coupe d'Europe des clubs de football. Les quotidiens régionaux accordent une place de choix au sport en relatant les exploits de leurs champions. Dans la presse nationale, excepté les populaires France-Soir et Le Parisien, ce n'est qu'à la fin des années 1970 que la rubrique « sport » se hisse à la une.

La télévision se saisit à son tour du sport. On compte 3 700 postes de télévision dans les foyers français en 1950 ; il y en a 10 millions en 1969. Devenue peu à peu le principal canal de diffusion des exploits, la télévision est une véritable source de financement du sport, le téléspectateur prenant le pas sur l'usager des tribunes. Des chaînes de télévision consacrent de longues heures d'antenne à la retransmission des compétitions. À partir des années 1980, des chaînes privées en font leur spécialité. Face à ces mutations, les principaux stades sont contraints de s'adapter aux exigences de la médiatisation des rencontres sportives. Un modèle d'équipement s'impose : celui de l'enceinte fermée, unifiée, éclairée et sonorisée.



CHRONOLOGIE

DÉMOCRATISER

1880. Loi Georges : la gymnastique devient obligatoire au primaire pour les garçons (les lois Jules Ferry étendent cette obligation aux filles en 1882).

1901. Loi sur la liberté d'association : la création de clubs et fédérations sportives s'intensifie.

1910. Publication de la « **Méthode naturelle** » du lieutenant Georges Hébert, sur l'éducation physique, militaire et civile.

1919. Limitation de la journée de travail à 8 heures.

1919. Loi Cornudet : les municipalités sont incitées à se doter d'un plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement de leur ville (PAEE), en y réservant des espaces pour des terrains de jeux.

1921. Le commissariat général à l'Éducation physique quitte le ministère de la Guerre pour le ministère de l'Instruction publique.

1925. Le sous-secrétariat à l'Éducation physique rend obligatoire 30 minutes d'éducation physique en plein air par jour dans le secondaire.

1925. Loi relative à l'expropriation en vue de l'établissement de terrain sportif.

1930. Expérimentation à Brest du **premier office municipal de l'éducation physique et des sports** (institution développée après 1944).

1936. Lois sur la limitation de la semaine de travail à 40 heures et sur les congés payés.

1937. Le sous-secrétaire d'État Léo Lagrange réunit sous sa direction le sport, les loisirs et l'éducation physique.

1940. Publication de la **Charte des sports** introduisant un contrôle du gouvernement dans les organisations sportives (abolie en 1943).

1941. L'éducation physique devient une épreuve facultative au baccalauréat (elle deviendra obligatoire en 1959).

1941. Loi Borotra sur la reconstruction obligatoire des installations sportives détruites.

1944. Circulaire Sarrailh sur la création des offices municipaux des sports.

1956. Création du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1958-1966. Maurice Herzog dirige le haut-commissariat puis le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

1961-1975. Trois lois-programmes en faveur des équipements sportifs.

1966. Création du ministère de la Jeunesse et des Sports.

1980. Opération « 1000 terrains de grands jeux », après une négociation entre le Cabinet et les fédérations de football et de rugby

MONDIALISER

1886. Fondation de l'**International Rugby Football Board** (International Rugby Board depuis 1998, World Rugby depuis 2014), à l'initiative des fédérations irlandaise et britannique.

1896. Première édition des Jeux olympiques modernes à Athènes, à l'initiative de Pierre de Coubertin.

1904. Fondation de la **Fédération internationale de football association (FIFA)** à l'initiative de Jules Rimet.

1910. Première édition du **Tournoi des cinq nations** (première édition féminine en 1996).

1912. Fondation de la **Fédération internationale d'athlétisme**.

1922. Premiers Jeux olympiques féminins officiels (jusqu'en 1934).

1930. Première édition de la Coupe du monde de football en Uruguay (première édition féminine en 1970).

1934. Première édition des Championnats d'Europe d'athlétisme à Turin.

1954. Fondation de l'**Union of European Football Associations (UEFA)** à l'initiative du dirigeant sportif Henri Delaunay.

1960. Premiers Jeux paralympiques à Rome. **Première édition de la Coupe d'Europe des nations (futur UEFA Euro de football)** en France, à l'initiative d'Henri Delaunay.

1983. Première édition des Championnats du monde d'athlétisme à Helsinki.

1987. Première édition de la Coupe du monde de rugby en Nouvelle-Zélande.

1996. Première édition de la Champions Cup,

MÉDIATISER

Jeux olympiques

1886 Jeux olympiques d'Athènes : 14 pays, 241 athlètes hommes.

1900 Jeux olympiques de Paris : 15 pays, 117 athlètes. Les femmes y participent pour la première fois (aux épreuves de tennis sur gazon, de voile, de croquet, d'équitation et de golf).

1928 Jeux olympiques d'Amsterdam : 46 pays, 2 883 athlètes, dont 277 femmes (soit 9,6 %). Les femmes accèdent aux épreuves de gymnastique et d'athlétisme.

1936 Jeux olympiques de Berlin : 49 pays, 3 967 athlètes, dont 335 femmes (soit 8,4 %). L'athlète noir américain Jesse Owens remporte quatre médailles d'or et bat l'Allemand Luz Long au saut en longueur.

1960 Jeux olympiques et paralympiques de Rome : 83 pays, 5 338 athlètes, dont 611 femmes (soit 11,45 %). L'athlète éthiopien Abebe Bikila remporte la première médaille d'or de l'histoire de l'Afrique de l'Est après avoir battu le record du monde du marathon.

1968 Jeux olympiques de Mexico : 112 pays, 6 059 athlètes, dont 844 femmes (soit 13,9 %). Poings levés du mouvement de contestation Black Power mené par les athlètes afro-américains contre la ségrégation raciale et pour les droits de l'homme.

2012 Jeux olympiques et paralympiques de Londres : 204 pays, 10 568 athlètes, dont 4 676 femmes (soit 44,2 %). Les femmes participent aux épreuves de boxe.

2020 Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo (2021) : 206 pays, 11 000 athlètes, dont 5 368 femmes (soit 48,8 %).

Compétitions sportives internationales

1912 20 compétitions sportives internationales, toutes disciplines confondues.

1977 315 compétitions sportives internationales, toutes disciplines confondues

2005 1 000 compétitions sportives internationales, toutes disciplines confondues.

Presse écrite

1900 Première parution du quotidien sportif *L'Auto* (*L'Auto-Vélo* jusqu'en 1903), lancé par Henri Desgrange, administrateur depuis 1897 du vélodrome du Parc des Princes, également à l'origine de la création du Tour de France en 1903.

1907 Le quotidien *Le Matin* reprend le bail du champ de courses de Colombes pour en faire un haut lieu du sport parisien : le stade du Matin, futur stade Yves-du-Manoir.

1956 Création du trophée du Ballon d'Or à l'initiative du magazine *France Football*, récompense attribuée pour la première fois en 1995 à un joueur non européen.

1960 Le quotidien *L'Équipe*, héritier de *L'Auto*, crée la Coupe d'Europe des clubs de football, future UEFA Champions League.

1976 Pour la première fois, le sport est à la une du quotidien national *Le Monde*, qui titre sur la défaite de l'AS Saint-Étienne face au Bayern Munich en finale de Coupe d'Europe de football.

Radio

1922 40 000 postes de radio en France.

1924 Les Jeux olympiques de Paris sont les premiers à être retransmis à la radio. Ils sont couverts par Edmond Dehorter, considéré comme le premier commentateur sportif.

1929 Création de 25 stations radiophoniques.

1934 Diffusion du match France-Autriche de la Coupe du monde de football depuis l'Italie sur les ondes du Poste parisien et de Radio Paris.

1939 5,2 millions de postes de radio en France, 19 millions d'auditeurs (soit la moitié de la population française).

1945 Première retransmission à la radio de l'émission *Sports et musique* sur Paris-Inter (jusqu'en 1987).

Télévision

1952 Première retransmission télévisée en direct d'un match de football, la finale de la Coupe de France opposant Nice et Bordeaux.

1960 Première retransmission télévisée en « eurovision » des Jeux olympiques de Rome : 1 million de dollars de droits télévisés.

1964 Première retransmission télévisée en « mondovision » des Jeux olympiques de Tokyo : 800 millions de téléspectateurs, 1,577 million de francs de droits télévisés (315 400 dollars).

1970 10 millions de postes de télévision en France.

1984 Création de la chaîne privée Canal+, dont 22 % du temps d'antenne sont consacrés au sport. Le premier match diffusé est une rencontre de Ligue 1 opposant le FC Nantes à l'AS Monaco au stade de la Beaujoire. Les années qui suivent voient la multiplication de l'offre télévisée par des chaînes privées spécialisées : Eurosport en 1989, L'Équipe TV en 1998, Canal+ Sport en 2003 ...

2011 Par la diversification des supports, 99 % des foyers ont accès aux programmes télévisés.

2020 3 milliards de téléspectateurs pour les Jeux olympiques de Tokyo, 1,7 milliard de dollars de droits télévisés.

Numérique

2013 Ère du numérique, déploiement du très haut débit. Accès en continu à l'offre sportive à l'échelle mondiale, gratuite ou payante, légale ou contournée.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

VISITE DE L'EXPOSITION

Visite libre ou visite guidée avec médiateur, découvrez l'exposition selon vos envies. Votre correspondant est à votre écoute et vous guide dans la préparation de votre visite selon les publics que vous accompagnez.

NUIT DES MUSÉES

Spectacle Au stade de la grâce

Samedi 18 mai · 19h30 et 21h

En partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris

45 min environ / Gratuit

PODCAST ARCHI INTÉRESSANT

Du Parc des Princes au Vélodrome, en passant par le stade Bauer, le stade Bollaert et le Groupama Stadium, vivez l'expérience des stades en écoutant cette nouvelle saison du podcast « Archi intéressant », spécial stades, coproduit par Le Monde et la Cité de l'architecture et du patrimoine.

5 épisodes à retrouver ici : <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/article/archi-interessant>

1. Comment les stades ont conquis la France

Le stade Bauer de Saint-Ouen

2. Comment les stades ont modernisé le territoire

Le Parc de Princes

3. Comment les stades ont vu naître les supporters

Le stade Bollaert de Lens

4. Comment le stade est devenu un symbole dans la ville

Le Vélodrome de Marseille

5. Comment les concerts ont conquis les stades

Le Groupama Stadium de Lyon

INFORMATIONS PRATIQUES

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Palais de Chaillot

1, place du Trocadéro - Paris 16e - M° Trocadéro / Iéna

Tél. 01 58 51 52 00 – www.citedelarchitecture.fr

 **Accès des groupes champ social et handicap : 45, avenue du Président Wilson** avec élévateur pour les personnes à mobilité réduite.

 Une rampe est également disponible à l'entrée principale.



TRANSPORTS

Méto : Trocadéro (lignes 9 et 6) sortie avenue Wilson

RER : Champ de Mars Tour Eiffel (RER C)

Bus : 22, 30, 32, 63 arrêt Trocadéro

STATIONNEMENTS RÉSERVÉS À PROXIMITÉ :

59, avenue Albert de Mun / 11, rue Benjamin Franklin / 12, avenue d'Eylau / 37, rue de Longchamp / 36, rue Lübeck

HORAIRES D'OUVERTURE

Tous les jours sauf le mardi de 11h à 19h - Nocturne le jeudi jusqu'à 21h

Fermé le 1er janvier, le 1er mai, le 14 juillet et le 25 décembre.

RENSEIGNEMENTS

Votre correspondante : Claire Munuera Ducoq

01 58 51 50 17 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

Pour les relais du champ social : relais@citedelarchitecture.fr

Pour les relais du handicap, de la santé et du secteur médico-social : handicap@citedelarchitecture.fr

Retrouvez toute l'offre destinée aux publics du champ social et aux publics en situation de handicap sur citedelarchitecture.fr - rubrique « [Groupes – handicap et champ social](#) ».

DES TARIFS ADAPTÉS

En visite libre : Gratuité d'accès au musée et aux expositions temporaires payantes : personnes en situation de handicap et accompagnateurs, bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi. Pas de paiement de droit de parole.

En visite guidée : Tarif champ social / handicap : 60€

Groupe jusqu'à 20 personnes / ajustement du nombre de participants à envisager selon le profil des publics, se renseigner auprès de votre correspondante.

RÉSERVER AVEC UN GROUPE

La réservation est obligatoire.

En visite libre :

La réservation pour une visite libre s'effectue [en ligne directement](#)

Vous trouverez un accès au module de réservation en ligne à la rubrique « Groupes – handicap et champ social – bouton réserver une visite libre ».

En visite guidée :

La demande de réservation pour une visite guidée s'effectue [en remplissant le bulletin de pré réservation handicap et champ social](#)

Vous trouverez un accès au bulletin de pré réservation à la rubrique « Groupes – handicap et champ social – bouton réserver une visite guidée ».

CONFORT DE VISITE / MATÉRIELS MIS À DISPOSITION :

- Des fauteuils roulants manuels
- Des sièges pliants
- Des audiophones équipés de casques ou de boucles à induction magnétique

Ces matériels sont disponibles gratuitement, sur demande.

Pour les groupes, il est préférable d'en faire la demande à l'avance pour un accueil facilité à votre correspondante dédiée.

À SAVOIR

- Un vestiaire est disponible pour les groupes.
- Il n'y a pas d'espace de pique-nique à la Cité.

EXPOSITIONS EN COURS ET À VENIR

Métro ! Le Grand Paris en mouvement

Du 8 novembre 2023 au 2 juin 2024

Et si on prenait le métro ? Alors que s'achèveront les premières gares du Grand Paris Express, la Cité de l'architecture et du patrimoine et la Société du Grand Paris présenteront une exposition inédite consacrée au métro, son histoire et les transformations urbaines qui lui sont liées.

L'immense chantier en cours du Grand Paris express offre une opportunité exceptionnelle de reconsidérer la mobilité à l'échelle d'un territoire – celui d'une métropole de 12 millions d'habitants. Par la double boucle de son parcours, et ses 4 nouvelles lignes de métro, le réseau en construction irrigue les territoires, fabrique de nouveaux pôles, crée de nouvelles typologies de bâtiments publics, notamment pour améliorer les déplacements de banlieue à banlieue : une infrastructure qui donne corps au Grand Paris dont les contours n'ont cessé d'être redessinés depuis un siècle. Soixante-huit nouvelles « gares » au total, où architectes et artistes ont élaboré, ensemble, un projet de lieu au service des habitants.

Notre-Dame de Paris, des bâtisseurs aux restaurateurs

Du 15 février 2023 au 2 juin 2024

Inscrite au sein du parcours permanent de la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'exposition Notre-Dame de Paris, des bâtisseurs aux restaurateurs est une occasion exceptionnelle de (re) découvrir la cathédrale et son histoire, depuis sa construction jusqu'au chantier d'aujourd'hui.

Paul Andreu. L'architecture est un art.

Du 14 février au 2 juin 2024

La Cité consacre une première rétrospective à l'architecte et ingénieur français Paul Andreu (1938-2018), figure majeure de la scène architecturale de la seconde moitié du 20^e siècle, à l'occasion de la donation exceptionnelle de ses 69 carnets de croquis à la Cité.

Mini Maousse 9. Quand la ville se prend aux jeux

Du 19 mars au 16 septembre 2024

Comment créer des lieux conviviaux et familiaux dans les zones les plus éloignées des JO, dans les quartiers sensibles ? Comment inclure la jeunesse des territoires dans cette grande fête mondiale du sport ? Comment encourager l'activité physique par la pratique d'un sport ? Le concours Mini Maousse 9 contribue à la réflexion et propose d'imaginer des micro-architectures de proximité, des mini fans zones nomades à destination des cités sensibles de Saint-Denis pour la participation des habitants aux Jeux olympiques.

Programmation à retrouver sur citedelarchitecture.fr